

URBANISME

DP – DECLARATION PREALABLE

LISTE COURANTE DES PIECES DEMANDEES

- **DP : CERFA 13702*12 : déclaration préalable pour les divisions et lotissements:**

Liste des pièces demandées :

- **Cerfa 13703*12** à télécharger sur le site :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R1995>

Télécharger le fichier et le remplir avant de l'enregistrer dans votre ordinateur.

- Plan de situation (votre terrain vu par rapport à l'ensemble du territoire communal)
- Plan de masse ou plan cadastral (plan représentant votre parcelle de terrain vu du ciel)
- Plan de géomètre : plan avant et après division ou lotissage
- Note descriptive du projet

- **DP : Cerfa 13702*03 : Déclaration préalable constructions et travaux non soumis a permis de construire**

Liste des pièces demandées :

- Cerfa 13702*03 à télécharger sur le site :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R2028>

Télécharger le fichier et le remplir avant de l'enregistrer dans votre ordinateur.

- Plan de situation (votre terrain vu par rapport à l'ensemble du territoire communal)
- Plan de masse ou plan cadastral (plan représentant votre parcelle de terrain vu du ciel)
- Plan de masse coté avec implantation, distances aux limites, voirie, réseaux existants et projetés
- Plan en coupe du terrain et de la construction
- Notice descriptive du projet : volumes, matériaux, couleurs, traitement extérieur
- Plans des façades et des toitures graphique 3D ou perspective d'insertion permettant d'apprécier l'aspect extérieur
- Photographie de l'environnement proche en couleur
- Photographie de l'environnement lointain

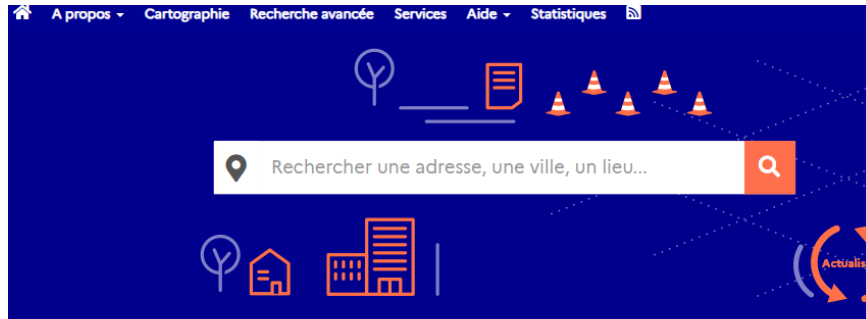


Lorsque vous ferez votre demande sur e-permis, pensez à **numériser tout les pièces du dossier avant.**

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R1970>

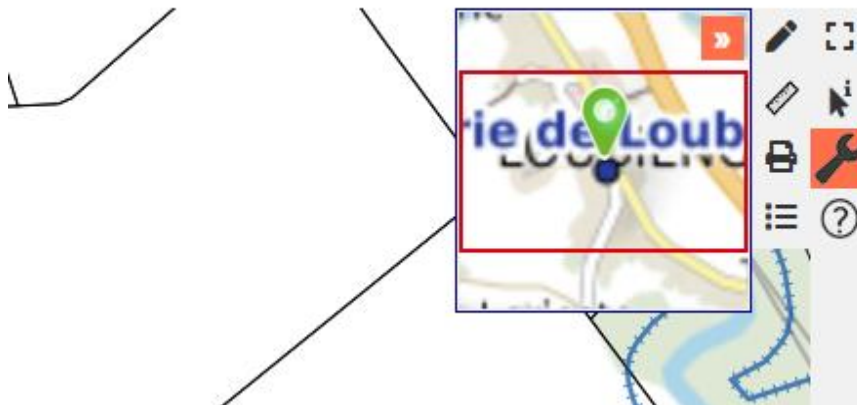
Pour trouver le plan de situation et le plan de masse, vous avez 2 possibilités :

1. Demandez au secrétariat de mairie de vous transmettre ce pièces via un courriel
2. Allez sur le site : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>
 - Dans le carré de recherche ci-dessous, taper votre adresse complète :



Le plan de votre parcelle apparaîtra en rouge avec un picot de pointage vert.

Sur la droite de l'écran, un pictogramme de clé anglaise vous permettra d'imprimer le plan si vous cliquez dessus



Sélectionner le pictogramme de la clé anglaise, puis celui de l'imprimante.

Ce site vous permettra aussi de connaître le numéro cadastral de votre parcelle et sa superficie.